

Le 1<sup>er</sup> juin 2021

## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SYNDICAT FORESTIER FRANSYLVA 76

*Juin 2021*

*Compte-tenu des restrictions de réunion du fait de la crise sanitaire, le Conseil d'Administration avait décidé lors de sa réunion du 27 avril 2021 de tenir cette Assemblée Générale par correspondance.*

L'ensemble des documents (rapport financier, rapport d'activité, situation administrative, bulletin de vote et les candidatures d'administrateurs) ont été adressés par courrier postal à tous les adhérents le 3 mai 2021 avec une date limite de réponse fixée au 28 mai 2021.

102 adhérents ont participé à ce vote par correspondance et ont retourné leur bulletin signé au siège du Syndicat avant le 28 mai 2021, soit 22,5% de taux de participation.

Parmi les remarques ou propositions formulées, nous avons noté le souhait d'un traitement des sinistres par GROUPAMA plus efficace et plus rapide ainsi que la création d'un guide pratique pour les demandes de subventions.

Deux résolutions étaient proposées à l'approbation des adhérents :

Résolution n°1 : Rapport d'activité du Président,  
102 votes positifs, 0 vote négatif.

Résolution n°2 : Rapport financier  
101 votes positifs, 1 vote négatif.

Résolution n°3 : Administrateurs

Renouvellement de mandat de membres actuels du Conseil d'Administration :

Balint de DOMAHIDY : 96 votes positifs, 0 vote négatif, 2 abstentions, 4 votes blancs.

José DOMENE GUERIN : 94 votes positifs, 1 vote négatif, 4 abstentions, 3 votes blancs.

Paul LEMONNIER : 94 votes positifs, 1 vote négatif, 3 abstentions, 4 votes blancs.

Pierre LEREBoullet : 97 votes positifs, 1 vote négatif, 2 abstentions, 2 votes blancs.

Election de nouveaux membres du Conseil d'Administration :

Luc MARESCOT : 90 votes positifs, 5 votes négatifs, 5 abstentions, 2 votes blancs. Mandat de 2 ans.

Arnaud LE PRINCE : 96 votes positifs, 1 vote négatif, 4 abstention, 1 vote blanc. Mandat de 6 ans.

Olivier ROUSSEAU : 98 votes positifs, 1 vote négatif, 0 abstention, 3 votes blancs. Mandat de 4 ans

Les documents adressés aux adhérents sont mis en annexe de ce procès-verbal :

1. Rapport d'activité du Syndicat de Seine Maritime
2. Rapport financier comptes de résultat et bilan,
3. Situation administrative,
4. Bulletin de vote adressé aux adhérents.

Le Conseil d'Administration a validé ce Procès-Verbal d'Assemblée Générale lors de sa réunion du 25 juin 2021.

Le Président  
Pierre LEREBoullet

Le Secrétaire  
Jean-Yves VATIGNIEZ